



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002267

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Agro-alimentaire et agro-fournitures

Parcours : Techniques et stratégie commerciale

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2004, cette licence professionnelle est organisée en deux parcours sur deux sites différents :

- Le parcours « Techniques et stratégies commerciales » (TSC) est porté par l'IUT de Laval où il se déroule.
- Le parcours « Commerce international trilingue » (CIT) est porté par l'UFR « Lettres, langues et sciences humaines » sur le site du Mans, l'IUT de Laval assurant le pilotage d'ensemble.

Des conventions existent avec les lycées agricoles de Laval et du Mans et le lycée Marguerite Yourcenar du Mans. Les titulaires de la licence doivent être capables de maîtriser les techniques commerciales appliquées aux secteurs agro-alimentaires et agro-fournitures, les techniques de communication écrite et orale en langues, et doivent avoir une vision d'ensemble de la filière.

Les métiers visés sont ceux du commerce et du commerce international appliqués aux domaines de l'agro-alimentaire et de l'agro-fournitures : chef de produit, responsable d'études en mercatique ; chef de rayon, responsable de magasin en distribution ; chef des ventes, attaché commercial, commercial export en vente ; assistant acheteur, assistant gestion commercial import en achats. La sélection des étudiants se fait sur dossier (environ 2 candidats pour une place dans chaque parcours). La très grande majorité des étudiants provient de BTS (Brevet de technicien supérieur) issus d'une vaste aire géographique. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et n'a pas accueilli jusqu'à maintenant de stagiaires de la formation continue.

Le parcours « CIT » a donné lieu à un autre dépôt de dossier. Les dossiers fournis étant strictement identiques (y compris la fiche RNCP alors que les métiers diffèrent quelque peu), le rapport d'évaluation est commun aux deux parcours. On peut légitimement s'interroger sur l'utilité du dépôt de deux dossiers identiques : soit les spécialités diffèrent vraiment et il convient alors d'avoir deux spécialités nettement différenciées, soit elles sont vraiment des parcours et dans ce cas, le dépôt d'un seul dossier suffisait.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	35 + 15
Taux de réussite (parcours « TSC » et « CIT »)	90 % - 85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels (parcours « TSC » et « CIT »)	40 % - 36 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans) (parcours « TSC » et « CIT »)	60 % - 53 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

A la lecture d'un dossier souvent incomplet et peu réflexif, l'impression d'ensemble est fortement mitigée. Au positif, il y a la bonne adéquation de cette licence au tissu économique régional ; ceci se retrouve dans la bonne implication des professionnels dans la formation. Leur présence est forte au niveau des enseignements, dans l'élaboration et le suivi des projets tuteurés et nécessairement, dans le suivi des stages. Si le conseil de perfectionnement en cours de mise en place pour le parcours « CIT » a prévu leur participation, ce n'est pas le cas pour celui (existant) du parcours « TSC ». Il y a donc matière à renforcer encore ces partenariats qui sont un point fort de la formation. Une ouverture à l'alternance, apprentissage en particulier, pourrait à la fois renforcer ces partenariats et favoriser le rayonnement de la licence et la réussite professionnelle des étudiants.

L'organisation pédagogique est judicieuse avec une première et importante période consacrée à des enseignements d'harmonisation suivie d'une spécialisation en deux parcours (mais avec des blocs d'enseignements demeurant communs). Il n'en demeure pas moins que les deux parcours ont des exigences différentes ; le parcours « CIT » suppose des compétences spécifiques en langues étrangères qui ne sont pas toujours aisé à maîtriser à Bac+3.

Si le taux d'échec ou d'abandon n'est pas dramatique, il conviendrait néanmoins de l'analyser plus finement et d'envisager d'améliorer les procédures de sélection en introduisant un entretien (particulièrement bienvenu pour vérifier le niveau en langues vivantes). Si les résultats de l'unique enquête nationale sur l'insertion des diplômés sont bons, les enquêtes plus récentes (les taux de réponse sont satisfaisants) montrent à la fois des taux plutôt médiocres (surtout pour le parcours « CIT ») et parfois, une mauvaise adéquation entre les emplois occupés et les objectifs du diplôme. *A contrario*, la tendance à la poursuite d'études est manifeste et atteint un niveau trop élevé pour le parcours « CIT ». Il ne suffit pas de déplorer la tendance des étudiants à vouloir poursuivre en master mais plutôt de se demander si le niveau « Master » n'est pas plus pertinent dans le commerce international du fait des exigences linguistiques imposées.

Ces données sont insuffisamment analysées dans le dossier et dans la fiche d'auto-évaluation, fragilisant ainsi le positionnement de cette spécialité au niveau des débouchés, élément essentiel pour en mesurer la pertinence. Après le passage de cinq promotions, il aurait été sain que l'auto-évaluation conduite par l'équipe pédagogique se traduise par de plus importantes modifications que celles apportées et décrites dans le dossier. La notation a vocation de signal, un signal insuffisamment donné lors de l'auto-évaluation conduite par l'établissement, auto-évaluation dont il aurait été apprécié de connaître les modalités.

- Points forts :

- Une bonne adéquation aux besoins régionaux.
- Une réelle professionnalisation.
- L'enseignement d'harmonisation.

- Points faibles :

- Une insertion professionnelle très moyenne en quantité et en qualité.
- Les taux de réussite et de poursuite d'études posent question.
- La lisibilité de la formation n'est pas facilitée par l'existence de deux parcours bien différenciés et sur deux sites.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait que les conseils de perfectionnement réfléchissent à un resserrement de la formation sur un nombre plus réduit de débouchés. Elle y gagnerait en visibilité et en pertinence d'emploi. L'orientation internationale de la spécialité reste à démontrer en termes de débouchés pour une licence professionnelle. Compléter la sélection sur dossier par des entretiens, devrait permettre une amélioration du taux de réussite et un recrutement plus efficace en particulier pour le parcours « CIT ». L'ouverture à l'alternance est une piste à explorer. Enfin, l'établissement devrait se positionner sur ce double dépôt qui crée la confusion.